



NOTICE ENQUETE PUBLIQUE 2025

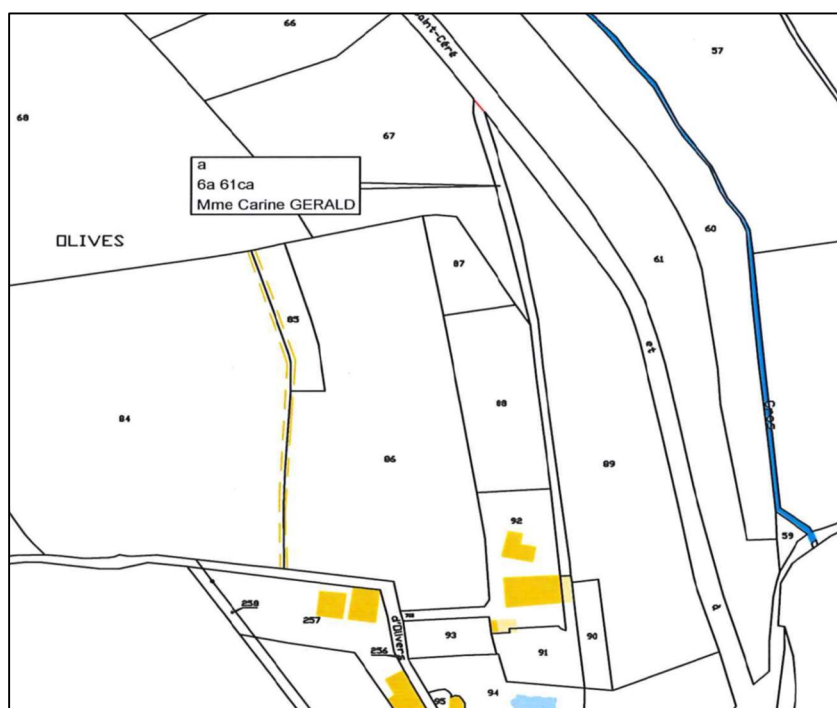
Le projet relatif aux chemins ruraux situés aux lieux-dits de « Cantarel », « Olive » et « Camp Maury », consistant à leur aliénation est soumis à une enquête publique destinée à recueillir les observations de la population.

Cette enquête se déroulera pendant une durée de 15 jours consécutifs du lundi 1^{er} décembre 2025 à 10 heures au lundi 15 décembre 2025 à 16 heures

Les projets concernent les chemins suivants :

1- Lieu dit « Olive »

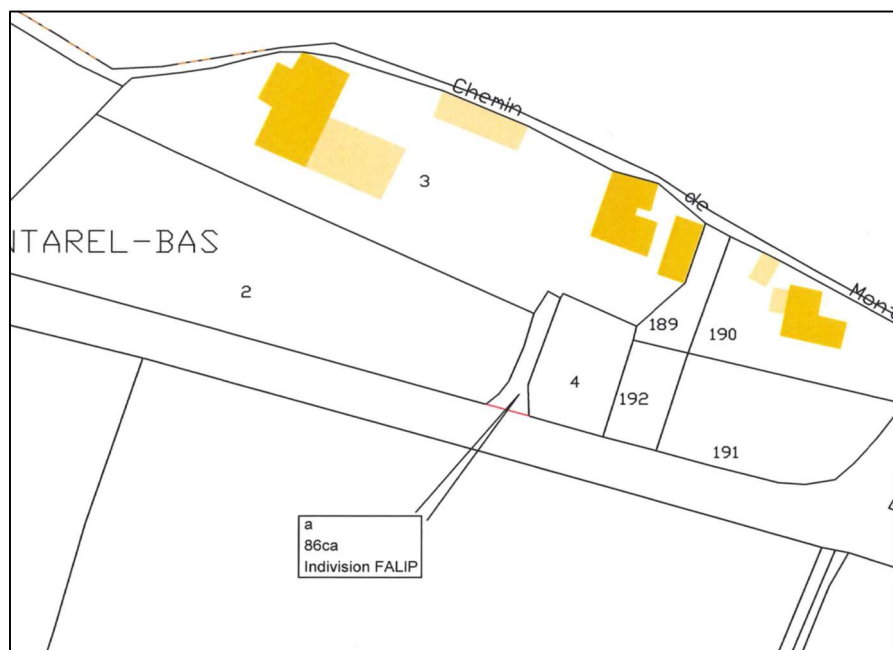
Mme Carine Gérald, résidant 705 route de Reyrevignes 46100 Boussac nous indique par son courrier en date du 21/03/2024 qu'elle souhaite la cession du chemin entre la RD48 et sa propriété. Ce chemin étroit, situé en section A, n'est plus utilisé que pour accéder à sa résidence. Il est à noter que le domaine est mis en vente.



2- Lieu dit « Cantarel »

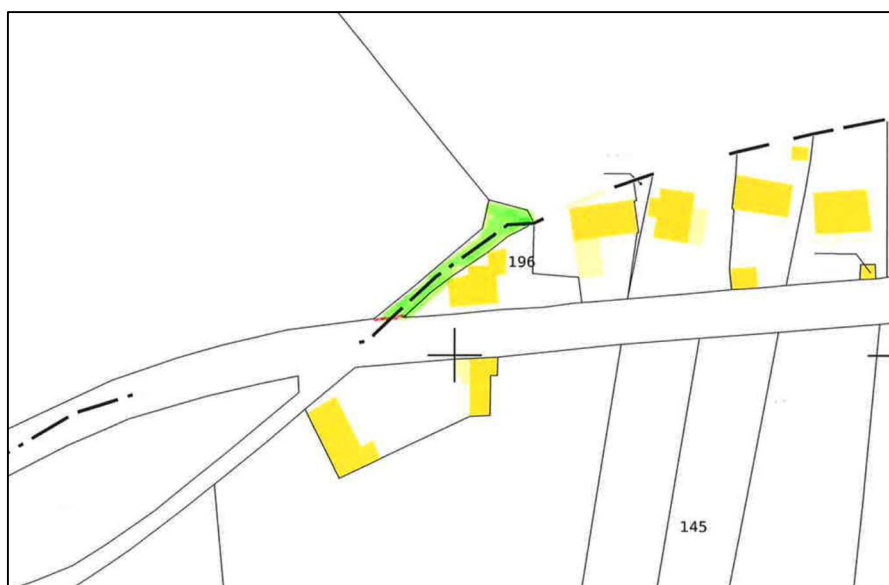
Mme Falip a une résidence secondaire au 838 route de la Vallée 46100 Boussac. Elle nous indique par courrier en date du 21/03/2024 qu'un petit chemin n'est utilisé qu'au

seul but de desservir sa propriété. Ce petit chemin, situé en section C, est bordé de fleurs et de murets en pierres.



3- Lieu dit « Camp Maury »

Mme Capus-Pons Eliane est propriétaire de deux maisons situées au 1230 et 1238 route de la vallée 46100 Boussac. Par son courrier en date du 30/06/2024 elle nous indique que ces maisons locatives sont desservies par un chemin rural qui ne permet d'accéder à aucun autre bien. Ce chemin est situé en section D.



Mme Monique Serres a été nommée Commissaire Enquêteur par arrêté AR_2025_005 du 30/09/2025